

**COMPTE-RENDU DU
 CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2014**

Nombre de Conseillers :
 en exercice : 15
 présents : 13
 votants : 14

L'an deux mille quatorze, le neuf octobre, à dix-neuf heures et trente minutes,
 le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
 dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie,
 sous la présidence de Monsieur Nicolas Duperret, Maire.
 Date de convocation du Conseil Municipal : 3 octobre 2014.

Conseillers présents : Nicolas DUPERRET, Denis BERNAZ, Elisabeth BOYMOND, Fabien CHAGNOUX, Jean COUTURIER, Fleur DE NEVE, Laurent DUPAIN, Corinne FAVRE, Richard PETTITT, François VULLIET, Dominique ROULLET, Denis GENOUD, Nicolas GUINAND

Conseillers excusés : Henri DECOTIGNIE, Claude GERNIGON (donne pouvoir à N. Duperret)

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 18 septembre 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

2/ Attribution de subventions aux associations

M. le Maire propose, comme chaque année, de décider du montant des subventions aux associations. Il précise que l'association « La Présilienne » ne sollicite pas de subvention.

**Le Conseil municipal,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,**

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

ASSOCIATION	MONTANT	ASSOCIATION	MONTANT
Union Sportive du Châble-Beaumont	600 €	Chorale du Châble	100 €
Basket Club de Saint-Julien	150 €	MJC Viry	3000 €
Tennis club du Châble	150 €	Harmonie du Châble Cruseille	100 €
Comité départemental handisport	100 €	Préd'Zouille	300 €
Montailloux VTT Club	100 €	La Salévienne	100 €
Vélo Club de Saint-Julien	400 €	Bibliothèque du Châble	200 €
Club de gym du Genevois	150	Terroir en culture	500 €

AGJ 74	150 €	Les Aînés de Montailloux	300 €
VMEH	100 €	Ligue contre le cancer	100 €
Amicale des donneurs de sang	100 €	Les bals musettes	50 €
Arc-en-Ciel du Genevois	150 €	Association des paralysés de France	50 €
Association de lutte contre la faim dans l'agglomération annemassienne	200 €	Association des sclérosés en plaques	50 €
Familles de traumatisés crâniens	100 €	Locomotive	50 €
Amicale des Ombelles	100 €	Les Restos du Coeur	50 €
Centre Léon Bérard	100 €	Association des accidentés de la vie	50 €
UFOVAL	100 €	Association des parents d'élève de l'école Beaupré	900 €
UDCAFN	100 €	MFR de Bonne	50 €
Banque alimentaire	75 €	Scouts de Saint-Julien	50 €

SECURITE

3/ Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

M. le Maire présente au Conseil municipal l'objet et le contenu du Plan communal de sauvegarde (PCS) de Présilly. Celui-ci organise la réponse de la commune à un potentiel incident (accident dans le tunnel du Mont-Sion, évènement climatique violent, glissement de terrain...). Dans cette éventualité, en effet, la commune est responsable des opérations de sauvegarde : alerter les populations, sécuriser les lieux publics, mettre à l'abri les sinistrés.

Le Plan Communal de Sauvegarde prévoit les procédures à mettre en œuvre pour garantir une réponse rapide et efficace en cas de besoin.

Suite aux élections municipales, une mise à jour de l'organigramme de ce document est nécessaire. Les nouveaux responsables sont les suivants :

- Directeur de Opérations de Secours (DOS) : Nicolas DUPERRET
- Cellule coordination/secrétariat : Brice COMTE
- Cellule Intervention extérieure : Claude GERNIGON
- Cellule Accueil/hébergement : Dominique ROULLET
- Cellule Information : François VULLIET

Le PCS devra être de nouveau opérationnel avant l'hiver.

DIVERS

4/ Discussion sur la géothermie à Haute température

M. VULLIET informe le Conseil municipal de la demande de la société GEOFORON de permis de recherche de sites de géothermie basse température. Cette technologie consiste à effectuer des forages à très grande profondeur (jusqu'à 5000 mètres) afin de puiser de l'eau à 150°C, et utiliser cette chaleur pour la transformer en énergie. Une enquête publique est en cours, et porte pour l'instant uniquement sur l'autorisation d'entreprendre des recherches sur les ressources de géothermie, et non sur leur exploitation.

Plusieurs communes de la région s'inquiètent des impacts environnementaux de ces opérations, et déplorent le manque de concertation des autorités.

Après discussion, le Conseil municipal considère qu'il n'a pas suffisamment d'éléments pour arrêter un avis sur ce sujet. La Communauté de communes sera en mesure d'apporter plus de renseignements dans les semaines à venir.

5/ Compte-rendu des commissions communales

- **Urbanisme :**

M. DUPAIN informe que la commission PLU continue son travail. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est bouclé, et sera présenté en réunion publique le mercredi 5 novembre à 19h00.

- **CCAS :**

Le repas des Anciens aura lieu comme d'habitude le 11 novembre dans la salle des fêtes, à la suite de la cérémonie de commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale.

6/ Compte-rendu des commissions intercommunales

- **Commission social/seniors/petite enfance :**

Mme ROULLET informe que la CCG intervient sous plusieurs formes : soutien aux éducateurs, aide au projet de logements étudiant à St-Julien, assistance juridique dans le cadre de la Maison de Justice et du droit. Par ailleurs, la compétence Petite enfance, actuellement partagée entre plusieurs communes et syndicats intercommunaux, va lui être transférée à partir du 1er janvier 2015. Elle pourra ainsi, à moyen terme, offrir un véritable guichet unique pour toutes les questions liées à la petite enfance.

- **Déchet / environnement :**

M. GUINAND informe le Conseil que la loi prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2016 la Communauté de Communes exercera la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations en lieu et place des communes. La CCG a ainsi lancé une étude sur les ressources en eau du territoire permettant d'avoir un état de lieux précis des ressources existantes, de leur qualité, et de l'usage qui en est fait. L'objectif est d'apporter des solutions pour une exploitation plus efficace et respectueuse de l'environnement de ce patrimoine naturel vital.

7/ Questions diverses

Auberge communale :

Mme DE NEVE demande où en est le chantier du bâtiment de Haute Savoie Habitat, à côté du cimetière. M. le Maire lui répond que les solutions techniques destinées à tenir définitivement le terrain sont connues, mais qu'il reste à obtenir l'autorisation des riverains pour réaliser les travaux, et à déterminer les responsabilités exactes des différents intervenants (maître d'ouvrage, architecte, bureau d'études, entreprises de travaux...). Pour l'instant la mairie n'a pas d'informations précises sur la reprise du chantier.

Mme DE NEVE propose qu'un groupe de travail se constitue pour réfléchir à l'utilisation du local communal prévu dans ce bâtiment.

Fêtes des vergers traditionnels :

Cette fête annuelle aura lieu cette année le 19 octobre à Saint-Julien-en-Genevois, stade de la Paguette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Maire,



Nicolas DUPERRET

